

Commission de l'Enseignement supérieur, de  
l'Enseignement de promotion sociale, de la Recherche,  
des Hôpitaux universitaires, des Sports, de la  
Jeunesse, de l'Aide à la jeunesse, des Maisons de justice  
et de la Promotion de Bruxelles du

PARLEMENT  
DE LA  
COMMUNAUTÉ FRANÇAISE

Session 2021–2022

---

5 JUILLET 2022

---

COMpte Rendu Intégral

SÉANCE DU MARDI 5 JUILLET 2022 (APRÈS-MIDI)

---

fermée et à la «course à l'étudiant» qui engendre de l'insécurité et une concurrence exacerbée entre les institutions, en particulier dans le chef des hautes écoles.

Concernant la Haute École Léonard de Vinci, je suis inquiet de l'impact que cette situation pourra avoir sur les étudiants et sur la qualité de l'enseignement qui sera fourni. Je pense notamment aux regroupements dans les auditoriums, alors que la formation au sein de petits groupes faisait la spécificité de certaines formations proposées. Nous devons réellement être attentifs à ce sujet.

Par ailleurs, pour ce qui est du plan à moyen terme qui doit être développé, il convient là aussi d'être particulièrement attentif pour protéger toute une série d'options, notamment celles qui répondent à de réels besoins. Il est essentiel de ne pas simplement avoir une vision purement économique des choses.

De manière plus générale, nous devons faire en sorte que les moyens affectés au refinancement des établissements d'enseignement supérieur servent réellement à l'encadrement des étudiants. C'est fondamental. Le fléchage des moyens est pour moi une priorité sur laquelle nous devons travailler, comme l'illustre encore une fois l'exemple de la Haute École Léonard de Vinci.

**Mme Alda Greoli (Les Engagés).** – Madame la Ministre, je vous remercie pour cette réponse particulièrement complète sur la situation de la Haute École Léonard de Vinci. Je vous avoue que ma question utilisait la triste situation de cette haute école pour ouvrir une réflexion beaucoup plus large sur les conditions actuelles de l'enseignement supérieur. Ce dernier est particulièrement confronté à l'inflation galopante. Si je ne peux qu'accueillir favorablement le refinancement que vous avez obtenu dans votre gouvernement, je rappelle que l'enseignement supérieur estimait le rattrapage du sous-financement des vingt dernières années à 250 millions d'euros.

Pour terminer sur une touche positive qui devrait vous réjouir, j'ai interrogé hier votre collègue ministre du Budget concernant l'affectation du milliard ainsi que sur la création d'une enveloppe spécifique aux hautes écoles. En effet, il en existe déjà une pour les universités. Le ministre était visiblement ouvert à cette perspective puisque, dans les 149 dossiers qui ont été acceptés, il y a une très faible proportion de hautes écoles. En effet, très peu étaient concernées par les 256 premiers millions que le Plan de relance européen a permis d'octroyer aux établissements scolaires.

***1.30 Question de Mme Hélène Ryckmans, intitulée «Évaluation du cursus des sciences agronomiques en Fédération Wallonie-Bruxelles par l'Agence pour l'évaluation de la qualité de l'enseignement supérieur (AEQES)»***

**Mme Hélène Ryckmans (Ecolo).** – À l'heure où les enjeux de résilience face au changement climatique, au maintien de la biodiversité et des ressources sont

capitaux, l'enseignement supérieur joue un rôle important dans la formation des agronomes, futurs acteurs et décideurs de la sécurité alimentaire et de la transition. En 2020-2021, ils étaient 1 482 à étudier dans les différentes filières agronomiques en Fédération Wallonie-Bruxelles. Cela constitue une part non négligeable de futurs professionnels qui seront sans nul doute au cœur des transitions du monde rural et de l'ensemble des problématiques le concernant.

L'Agence pour l'évaluation de la qualité de l'enseignement supérieur (AEQES) a récemment publié une analyse transversale de l'évaluation continue du cursus en sciences agronomiques en Fédération Wallonie-Bruxelles. Dans ce document, le groupe d'experts a formulé 23 recommandations pour améliorer la qualité de ces formations. Il est notamment question d'une meilleure intégration des professionnels dans la révision des programmes; d'une plus grande accessibilité aux formations continues pour les professeurs eux-mêmes; du rôle des alumni; ainsi que d'une attention au niveau en langues et à l'ouverture des étudiants à l'international. L'échange qui a eu lieu à l'initiative de notre Parlement avec les experts a été particulièrement intéressant.

Madame la Ministre, avez-vous pris connaissance de cette étude et des recommandations qu'elle propose? Qu'en pensez-vous? Quelles sont vos démarches pour assurer la qualité des programmes des filières de sciences agronomiques? De quels leviers disposez-vous pour aider au dégagement de temps pour la formation continue des professeurs? De quelle manière pourriez-vous soutenir le suivi et l'intégration des alumni? Avez-vous envisagé d'accroître la communication autour de la promotion des mobilités internationales, et ce, afin de pallier le faible niveau général des étudiants en langues étrangères? Dans l'affirmative, quelles stratégies comptez-vous concrètement adopter?

**Mme Valérie Glatigny**, ministre de l'Enseignement supérieur, de l'Enseignement de promotion sociale, des Hôpitaux universitaires, de l'Aide à la jeunesse, des Maisons de justice, de la Jeunesse, des Sports et de la Promotion de Bruxelles. – Les cursus en sciences agronomiques et ingénierie biologique ont pour la première fois été évalués en 2021-2022, soit six années après l'évaluation initiale prévue par voie décrétole. Il s'agit donc d'une évaluation continue. Le comité des experts a également été chargé de dresser une analyse transversale de l'offre de formations en sciences agronomiques au sein de la Fédération Wallonie-Bruxelles. L'analyse transversale couvre les programmes offerts par cinq hautes écoles: la Haute école de la Province de Liège (HEPL), la Haute École de Namur-Liège-Luxembourg (Hénallux), la Haute école Lucia De Brouckère (HELdB), la Haute École Louvain en Hainaut (HELHa), la Haute école Charlemagne et l'Institut provincial des arts et métiers du centre (IPAMC).

Cette analyse fournit une évaluation globale de la situation de ces cursus dispensés en Fédération Wallonie-Bruxelles, et ce, en regard du contexte européen et des défis auxquels sont confrontés les opérateurs de ces formations à court et

moyen termes. Elle comprend également un relevé de bonnes pratiques, une identification des forces, faiblesses, opportunités et menaces (*Strengths, weaknesses, opportunities, threats*, SWOT) des cursus évalués, ainsi que la liste des recommandations adressée par les experts aux différentes parties prenantes de l'enseignement supérieur. Il ressort de cette analyse qu'un grand nombre de recommandations et points d'amélioration apparaissaient déjà dans les rapports d'évaluation initiale. Le comité note cependant que la plupart de ceux-ci ont été pris en considération et que des actions ont été menées à différents degrés selon les établissements et les problématiques.

Parmi les avancées réalisées au regard de l'évaluation initiale, le comité a pu constater les efforts menés par les établissements pour la clarification des plans d'action et leur coordination, le développement d'outils de communication, ainsi que l'organisation de services d'aide à la réussite qui sont fort bien perçus par les étudiants. Ces importants progrès salués par le comité contrastent avec certaines autres évolutions moins développées et moins visibles, telles que l'apprentissage des langues; l'implication des professionnels dans le suivi et l'adaptation des programmes; la mise en œuvre d'un réseau d'alumni, d'ailleurs repris dans les plans d'action et les SWOT des établissements; et le développement de l'ouverture à l'international.

Même si les métiers de l'agronomie souffrent d'un manque d'attractivité, ils ont su s'adapter ces dernières années en se diversifiant et s'ouvrant à de nouvelles pratiques impliquant un ancrage local et l'écoute des attentes de la société et des particuliers. Les établissements ont pu se saisir de ces opportunités pour développer ou envisager la mise en œuvre de nouvelles formations répondant aux problématiques rencontrées par de nouveaux secteurs. L'ouverture du domaine agronomique se reflète d'ailleurs dans la fréquentation des cursus et les programmes enseignés. En effet, la population étudiante se maintient globalement – avec une augmentation pour trois des programmes – et la parité est plutôt bien respectée au sein des effectifs.

Plusieurs initiatives ont été lancées en termes de communication. En interne, le développement de nouveaux moyens et supports en réponse à la crise sanitaire a constitué un levier important de changement des pratiques. Leur utilisation reste néanmoins à optimiser, voire à rationaliser. Sur le plan de la communication externe, le comité constate des évolutions notables avec les sites internet et le développement de capsules vidéo. Cependant, la stratégie de communication reste peu visible et de nombreuses actions doivent encore être développées pour valoriser les établissements. Le levier de la communication apparaît essentiel pour développer l'esprit fédératif des établissements. En effet, les programmes agronomiques souffrent souvent de leur localisation excentrée et de la distance qui les sépare des autres cursus proposés par les établissements. Certains d'entre eux sont également issus de fusions et cherchent encore à fédérer les personnes autour de projets communs.

Enfin, au cours des différentes visites, le comité a pu constater la forte implication des personnels dans l'accompagnement des étudiants, notamment à travers leur disponibilité. La facilité des échanges est rendue possible par la taille des structures agronomiques et la proximité entre les parties prenantes.

**Mme Hélène Ryckmans (Ecolo).** – Madame la Ministre, vous avez fait le point sur les résultats de l'évaluation, mais vous n'avez pas expliqué la manière dont vous vous impliquerez pour appuyer ces mouvements. Je vous rejoins sur les avancées que vous avez citées. Toutefois, il s'agit souvent de questions internes aux formations académiques, alors que la liaison et l'ancrage plus fort avec les enjeux sociétaux – que permettent le réseau des alumni et l'ouverture à l'international grâce à l'apprentissage des langues – sont des éléments qui concernent plutôt le cadre extérieur et la relation des institutions de l'enseignement avec leur milieu de vie. Ils aident les futurs professionnels à appréhender les réalités d'un secteur agronomique assez diversifié.

Vous avez raison de rappeler que les nouvelles offres de formation ont rencontré du succès. Cela prouve la nécessité, pour les institutions, de se renouveler et de développer un plan d'ancrage de développement rural particulièrement ambitieux. Ce dernier ne relève pas des compétences de la Fédération Wallonie-Bruxelles, mais bien de celles de la Région wallonne. Les référentiels ayant été validés, nous serons attentifs à ce que le travail soit également mené lors de l'élaboration des programmes de l'enseignement secondaire. Il conviendra de faire des ponts entre les niveaux secondaire et supérieur, en accordant notamment un rôle central aux alumni. En effet, leur expertise doit être intégrée à des cours centrés sur la pratique et les problématiques de l'agronomie d'aujourd'hui.

### ***1.31 Question de Mme Alda Greoli, intitulée «Rapport «Education4Climate» relatif à l'enseignement supérieur»***

**Mme Alda Greoli (Les Engagés).** – La durabilité environnementale est une préoccupation universelle pour les citoyens et pour les étudiants en particulier. La transition vers une société neutre en carbone d'ici 2050 décidée par l'Union européenne doit se traduire par des investissements massifs dans des secteurs tels que l'énergie, l'industrie, la mobilité, le bâtiment et l'agriculture, parmi tant d'autres. La réussite de cette transition nécessite des compétences nouvelles et de l'innovation pour comprendre les causes et enjeux liés au changement climatique.

En Belgique, l'enseignement supérieur forme près de la moitié de la population active. Il est donc appelé à jouer un rôle de premier plan dans la formation des acteurs et innovateurs face aux enjeux climatiques et environnementaux. Toutefois, selon le récent rapport issu du projet «Education4Climate» de l'ASBL *The Shifters Belgium*, l'offre d'enseignement traitant des enjeux climatiques et environnementaux est faible: seuls 12,5 % des masters universitaires et 6 % des